

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 26 novembre 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Degon](#) est cité(e) dans cette lettre

[Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (2)

Collation 1 p. (143)

Nature du document Copie manuscrite

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 26 novembre 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26551>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [26 novembre 1847](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur l'affaire de contrefaçon Degon : après lui avoir fait grief de lui avoir consacré trop peu de temps lors de sa dernière visite, Godin communique à Oudin-Leclère le procès-verbal [de l'expertise des produits de Godin et Degon] : il demande à Oudin-Leclère s'il est possible d'enlever les modèles de Degon et de supprimer un gardien qui n'a servi à rien.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Contrefaçon](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Degon \[monsieur\]](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Degon

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Inconnue

Biographie Réside à Esquéhéries (Aisne) en 1857. Il a peut-être un lien de parenté avec Marie Joséphe Florentine Degon (1794-1867), native d'Esquéhéries et épouse du père de Jean-Baptiste André Godin.

Nom Oudin-Leclère, Louis (1803-1885)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Droit/Justice

Biographie Avocat français né en 1803 à Froidmont-Cohartille (Aisne) et décédé en 1885 à Vervins (Aisne). Louis Onésime Victor Oudin est l'époux de Rose Madeleine Leclère. Son patronyme d'usage est Oudin-Leclère. Avoué à Vervins (Aisne) au XIXe siècle. Son nom est parfois orthographié « Houdin » ou « Oudin-Leclerre » par Jean-Baptiste André Godin.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

La cuisinière a 3 fours qui me paraissent convenir à
 vos besoins avec fr 160 pour brûler la charbon
 160 pour le bois et fr 162 pour le bois et le charbon
 le semblable moins les deux fours inférieurs valant fr 31 en
 moins ces cuisinières ont maintenant 5 ouvertures à
 la partie supérieure la cuisinière avec même
 dimension ayant que 3 ouvertures vous coûtera
 pour brûler le bois fr 113
 le 1^{er} fr 117
 avec 2 fours 122

Paris
 rue Chapone 2
 le 9^{bre}

Messieurs Bigot et Chatel^{rs}
 ayant été assez satisfait de la qualité
 des fils de fer que Monsieur Bailly est chargé
 de notre détail charge, j'en ai demandé de vous
 demander pour moi malgré la légère différence
 de prix que vous m'avez rendu au-dessus des autres
 que j'ai tentés efforts je viens vous prier de
 m'apporter les quantités suivantes en fil de
 fer noir et en fer blanc vous espérant que
 vous me les livrerez au plus juste prix du cours
 et de la meilleure qualité possible savoir
 boîtes n° 12 19 20 22 24 25 26
 3 9 12 12 12 12 14
 10 4 boîtes en tout

je vous paierai comptant sous timbre
 et la remise d'usage, prompte expédition 2 fr

survins
 26

Monsieur cousin
 le peu de temps que nous nous sommes consacré
 à votre dernière visite ne m'a pas permis de
 penser à vous donner connaissance du prix
 verbal que je vous ai rendu sous pli et auquel
 je viens seulement de penser peut-être déjà trop
 difficile à vous communiquer mais pourrait-on enlever
 les motifs au sieur Dagon et supprimer un Gardan
 dont la mission ne sert à rien